



Ronald Melzack, PhD

Ronald Melzack a révolutionné l'étude et le traitement de la douleur. Les théories avant-gardistes sur le mécanisme et le contrôle de la douleur qu'il a formulées au cours d'un demi-siècle d'études ont eu des répercussions marquantes sur tous les secteurs de la médecine qui traitent des patients souffrants. Chef de file et visionnaire, Ronald Melzack a apporté quatre principales contributions au domaine du traitement de la douleur.

En collaboration avec Joseph Stratford, Ronald Melzack a été cofondateur de la première clinique de traitement de la douleur au Canada, à l'Université McGill, clinique où il fut directeur de la recherche de 1974 à 2000. La clinique est devenue depuis le Centre du traitement de la douleur McGill de l'Hôpital général de Montréal et l'un des centres de traitement de la douleur les mieux organisés au monde.

En 1965, en collaboration avec le neurophysiologiste Patrick Wall, Ronald Melzack a formulé la théorie du passage contrôlé de la douleur (gate control theory of pain). Leurs travaux ont suscité une véritable explosion de croissance en recherche et ont fait de la psychologie expérimentale et clinique un élément intégral de la recherche sur la douleur et du traitement de celle-ci. En 1968, Ronald Melzack a développé davantage la théorie en posant comme hypothèse que la douleur constitue une expérience subjective multidimensionnelle modulée par des réseaux nerveux parallèles.

Dans le cadre de ses travaux postdoctoraux, Ronald Melzack a répertorié plus d'une centaine de mots pour décrire la douleur et, avec la collaboration d'un statisticien, il a pu obtenir des mesures quantitatives de chacun des descripteurs. Ces travaux ont mené au développement, en 1975, du Questionnaire McGill-Melzack sur la douleur, qui est maintenant le plus largement utilisé pour mesurer la douleur en recherche clinique, dans le monde entier. Sa fascination pour le phénomène de la douleur qui subsiste après l'amputation d'un membre, dite douleur fantôme, a mené à la publication, en 1989, de la « théorie neuromatrice de la douleur », selon laquelle l'être humain naît avec un réseau nerveux déterminé génétiquement qui génère la perception du corps et le sentiment du moi, et peut aussi produire de la douleur chronique, même en l'absence d'un membre.

Ronald Melzack a été fait officier de l'Ordre du Canada en 1995 et a reçu en 1994 le Prix du Québec pour recherche en science pure et appliquée. Parmi ses nombreuses distinctions, il a été élu membre de la Société royale du Canada en 1982, il a reçu deux doctorats honorifiques d'universités canadiennes et il a été le premier titulaire de la Chaire E.P.-Taylor d'études sur la douleur de l'Université McGill, en 1986.